

#92

SEPTEMBRE 2025

La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE



Les 27 et 28 juin 2025, à Bordeaux.

L'ESSENTIEL À RETENIR :

LA COLLECTE DE FONDS,
son cadre légal et les contreparties.

BILAN À 24 MOIS
du Collège des métiers.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION
Vie en compagnonnage.

UNE CONFÉRENCE
sur les addictions.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION
de nouvelle cérémonie d'Adoption.

NOS MÈRES, CHERS COMPAGNONS, MESDAMES & MESSIEURS, CHERS ITINÉRANTS,

Lors de nos dernières Assises de Dijon, j'ai souhaité mettre en avant la nécessité de faire des familles nos meilleures alliées pour soutenir les jeunes Aspirants dans leur engagement à devenir Compagnons. Depuis, nous avons pu mesurer des actions et initiatives concrètes dans quelques corps de métiers et provinces ; nous devons nous en féliciter et les encourager.

Je mesure aussi que nous avons progressé dans notre capacité à recevoir plus de Compagnons itinérants et, là encore, je veux vous en féliciter, nous en féliciter.

Ensemble, par le dialogue et des actions concrètes, nous faisons preuve de plus de compréhension envers la jeunesse et elle nous le rend en s'engageant. Nous aurons aussi besoin de compréhension collective pour bien lancer le travail sur l'accompagnement des jeunes et la mise en place de la direction Vie en compagnonnage.

Sur cette même thématique de la compréhension réciproque, nous devons aussi sonder les entreprises sur nos enjeux communs et être plus attentifs à la qualité de notre relation. Au moment où la période économique est plus délicate, nous allons devoir élargir nos recherches d'entreprises partenaires nouvelles ou recontacter celles que nous avons délaissées au gré de nos multiples changements de stratégie et d'interlocuteurs.

Le gouvernement ne communique plus du tout sur l'apprentissage et les aides incitatives pour les entreprises ont baissé significativement. Ce contexte va nous confronter à nouveau aux réticences des entreprises, soudain moins à l'écoute de la nécessité de former des jeunes qu'à la recherche de clients et de marchés.

Vivre et affronter ces périodes moins fastes ne nous est pas inconnu. En effet, ce sont des cycles que nous avons déjà vécus par le passé. Néanmoins, c'était bien avant 2018 et peu de nos responsables et acteurs sur le terrain en ont concrètement l'expérience. Cela ne se fera pas tout seul ni sans grands efforts et surtout pas sans aller au contact des entreprises de manière moderne et contemporaine.

Je nous engage à dépasser nos habitudes et nos périmètres connus. Je vous demande de travailler à construire, lors de tout contact avec les entreprises, une stratégie commune basée sur la mobilité et la visibilité, la confiance et l'inventivité. Que celles-ci puissent se dire : « J'ai bien compris que parce que j'accueille un ou plusieurs jeunes, *a priori* de passage, je recevrai en retour une considération, des informations régulières et des accès à des moments d'échanges organisés avec les responsables des corps de métiers et de l'institution Compagnons du Devoir. »

Des rencontres avec les entreprises au sein de nos prévôtés et nos maisons provinciales sont à réinventer dans la forme, afin de créer un lien plus soutenu. Je nous sais capables de trouver les bons formats pourvu que nous en discutons ensemble, entre tous les membres de la communauté élargie.

Notre relation avec des entreprises de taille nationale, des groupes régionaux multisites, n'a pas encore atteint son parfait fonctionnement, même si nous identifions quelques cas de réussite. Nous fonctionnons encore trop au coup par coup et en réseau local, qui ignore ce qui se fait avec la même entité dans une région voisine. Nous y perdons beaucoup d'énergie, d'efficacité et de fidélisation de ces entreprises avec qui, pourtant, nous partageons tant de choses (diagnostic de besoin RH, niveau de compétences à sécuriser, volatilité des salariés, etc.). Nous ne les rencontrons sans doute pas assez et nous les rencontrons sans doute avec notre approche commerciale trop axée sur le mode « produit à proposer ». Savons-nous toujours les écouter ? Savons-nous travailler pour elles en leur proposant une formation sur mesure pour leurs salariés, aussi facilement que nous leur proposons un jeune apprenti ou un itinérant ? Savons-nous encore les considérer comme étant tout au cœur de notre écosystème ?

Savons-nous proposer autre chose que du geste métier et de la technique ? Notre modèle de compagnonnage est attendu par les entreprises pour notre capacité à repenser l'activité de l'entreprise, notre approche et notre connaissance de la jeunesse, notre modèle pour mettre les jeunes en responsabilité. Mesurons-nous notamment qu'ils voient l'exemple d'émancipation incarnée par nos jeunes prévôts ou maîtres de stage ? Forts de nos atouts, il nous faut construire avec elles un véritable projet d'accompagnement des entreprises à notre image.

D'ici à fin octobre, nous devons être extrêmement vigilants, offensifs et inventifs à la fois. Cette rentrée et sans doute la suivante seront plus difficiles. C'est l'occasion de saisir l'opportunité de se recentrer sur nos essentiels : l'accompagnement de la jeunesse et la relation de confiance avec les entreprises. C'est lorsque ce duo fonctionne bien que nous réussissons à construire des femmes et des hommes de métier en route vers la réussite et confiants dans leur avenir.

Je vous invite résolument à veiller à ce que les débats de nos journées de travail et vos prochaines réunions de travail dans vos provinces et vos métiers intègrent cette volonté d'être plus qualitativement tournés vers les entreprises. ■

Mot d'introduction du Compagnon Christian Pons, Premier conseiller, faisant suite au mot d'accueil prononcé par le Compagnon David Dominguez, provincial d'Aquitaine, qui nous accueillait sur le site principal de la région à Bordeaux.

Avant de démarrer les travaux prévus à l'ordre du jour et comme cela avait été prévu en avril, les membres du Conseil d'orientation ont organisé la promesse d'élu du Compagnon Ronan Lelièvre, nouveau délégué des Compagnons passants couvreurs du Devoir ratifié aux Assises de Dijon, qui n'avait pas pu être présent.

Informations

POINT SUR LES INSCRIPTIONS EN COURS

Toujours dans l'attente d'un décret qui doit paraître début juillet, nous devons anticiper une nouvelle baisse des taux de prise en charge des formations en apprentissage. En effet, la facturation sera calculée au jour près de formation et non plus au mois ; nous estimons que ce changement représentera une baisse de 100 à 300 euros par apprenti formé. Afin de ne pas trop subir les conséquences de cette variation, une vigilance plus accrue sera portée sur le taux moyen d'apprentis ou d'itinérants par section de formation.

La situation au 24 juin montre un nombre de candidatures (14 215) supérieur de 7,3 % par rapport à 2024, confirmant ainsi l'efficacité de nos outils de communication. Le nombre de jeunes inscrits toujours en recherche d'entreprise (6 345) est lui aussi en hausse de 5,5 %. Cependant, 2 439 jeunes sont inscrits avec un contrat, soit 336 jeunes de moins qu'il y a un an à la même date. Ce retard sur le placement en entreprise s'explique par un changement de méthode de communication des données, lié à la mise en place d'un nouvel outil de gestion des inscriptions et à la conjoncture économique actuelle, légèrement ralentie et impactée par une nouvelle baisse des aides à l'embauche des alternants.

La répartition des différentes catégories de publics évolue ; ce phénomène est lié à une baisse démographique. L'Éducation nationale prévoit une diminution de 10 000 collégiens en 2025, 36 000 en 2026 et 41 000 en 2027. Nous constatons déjà une baisse des inscriptions des publics dits « post-collège » (2 706, soit -325), qui se traduit par une baisse des effectifs en résidence malgré l'augmentation toujours présente des publics post-bac.

Concernant les publics prépa Tour de France, nous nous étions fixé un objectif de 460 qui ne sera pas atteint (315 sont inscrits fin juin).

Le renforcement de notre relation avec les entreprises est un besoin stratégique dont nous ne pouvons pas nous passer ; les équipes régionales sont à pied d'œuvre pour que nous subissions le moins possible les conséquences conjoncturelles, qu'elles soient liées à la démographie ou aux réformes actuelles et celles à venir.

UN FOCUS SUR LES ADOPTIONS ET LES RÉCEPTIONS

Partis en septembre 2024 avec un potentiel de 4 815 jeunes pouvant être adoptés et un objectif de 1 150 Adoptions, le résultat fin juin 2025 est de 711 nouveaux Aspirants (nous étions à 786 fin juin 2024), un nombre qui augmentera légèrement d'ici la fin de l'été mais ne devrait pas dépasser la moyenne habituelle de 820 à 830 adoptés dans l'année.

Le résultat des Réceptions est de 237 reçus à ce jour et 73 autres Aspirants mis en chantier, contre 256 Réceptions en 2024. Nous sommes légèrement en dessous des objectifs fixés pour atteindre le nombre total de 700 Compagnons itinérants d'ici 2028, mais en augmentation pour la deuxième année consécutive. Notons que, comme précisé

en amont, nous ne constatons aucune hausse des Adoptions au cours des trois ou quatre dernières années, ce qui signifie que nous réduisons le taux de rupture des Aspirants sur le Tour de France. L'accompagnement des jeunes va donc être renforcé pour poursuivre la diminution du taux de rupture, mais nous devons en parallèle réussir à augmenter le nombre d'Adoptions, en réduisant là aussi le nombre de ruptures des apprentis qui nous quittent faute d'avoir été bien accompagnés.

LA COLLECTE DE FONDS

Agnès Cerbelaud, directrice de la communication et de la collecte de fonds, ainsi que Tiphany Rétif, responsable de la collecte de fonds, nous ont présenté leur restructuration, passant d'un service « Mécénat et partenariats » à un service « Collecte de fonds », et d'une gestion par une personne à un service amené à se développer. La recherche de fonds privés devient un enjeu important pour notre association en raison de la baisse des subventions publiques et autres financements de l'État. L'univers est très réglementé, mais le service est là pour accompagner les bénévoles et les salariés dans sa bonne gestion. Pour que l'association garde son indépendance, nous estimons que le financement par des mécènes privés ne devrait pas représenter plus de 10 % des besoins de l'association.

Les Compagnons du Devoir sont une « marque » de forte valeur, nous bénéficions d'une importante notoriété auprès du grand public et d'une image positive. Nous devons nous appuyer sur les équipes « collecte » et les référents mécénats en région, pour ne pas brader cette image et ne pas tout accepter de nos partenaires.

La collecte de fonds comprend le mécénat/don, qui est un soutien (numéraire, nature ou compétence) sans rien attendre en retour. Le mécénat doit être fait vers une œuvre présentant un intérêt général et le mécène ne peut pas être contraint. Le partenariat financier est un échange dans lequel chaque partie donne et reçoit pour une somme identique (même législation pour le parrainage et le sponsoring). Les legs/libéralités sont des dons d'un particulier





de son vivant ou via testament. Les types de dons incluent le don en numéraire, qui ne nécessite pas de document administratif particulier, le don en nature, qui nécessite des pièces justificatives, voire une convention, et le don en compétences, qui nécessite une convention.

La procédure à suivre pour la collecte de fonds est la suivante : se renseigner et orienter le donateur vers le pôle Collecte ; le siège social rassemble les informations et les éléments nécessaires ; le pôle Collecte et la direction financière vérifient les justificatifs et enregistrent le don ; le reçu fiscal est envoyé au mécène. Les contreparties sont des avantages offerts à un donateur en plus de la réduction d'impôt (60 % pour une entreprise, 66 % pour un particulier) et peuvent prendre la forme de *goodies*, de mise à disposition d'un équipement, d'invitation à une soirée, de la mention du nom du mécène dans la communication, etc. Elles ne sont pas obligatoires et ne peuvent pas être supérieures à 25 % du montant du don (et pas supérieures à 73 euros pour un particulier). En cas de fraude, en plus de devoir rembourser le montant de la réduction d'impôt et de subir un contrôle fiscal, l'association risque de perdre le droit de recevoir des dons ou du mécénat. Pour mieux encadrer les contreparties, une charte éthique de la collecte à l'AOCDF, une grille des contreparties et des critères de valorisation des contreparties vont être mis en place.

LE BILAN À 24 MOIS DU COLLÈGE DES MÉTIERS

Aux Assises de Toulouse, une proposition de réorganisation du Collège des métiers était faite au Conseil. L'association venait de passer plusieurs années avec des modèles de direction variés et le Compagnon Patrick Chemin, secrétaire général, voulait retrouver une seule personne à la direction du Collège des métiers. Le Compagnon Jocelyn Gac était alors proposé et, pour garantir des résul-

tats, une liste de 13 objectifs à atteindre par le Collège des métiers dans un délai de 24 mois avait été présentée au Conseil d'orientation de Strasbourg en juin 2023 (cf. *La Lettre du CO* n° 84). Les premiers résultats encourageants à mi-parcours nous avaient été présentés à Tours en juin 2024 (cf. *La Lettre du CO* n° 88). Cette année, pour éviter les autoévaluations, le Compagnon Chemin nous a proposé de confier l'évaluation au commissaire aux comptes, M. Maxime Ouanhon.

L'objectif était de contrôler l'avancée de la refonte des procédures du Collège des métiers par des sondages. Une revue de 5 pôles du projet (sur 6 au total) pour un total de 11 objectifs sur les 13 confiés a été effectuée. Le pôle « Pour la vie en compagnonnage » était exclu de la revue, car pas suffisamment objectif dans sa définition et trop compliqué à évaluer.

Au résultat, plus de 80 % d'avancement a été atteint pour 4 objectifs, dont 1 finalisé à 100 %. Plus de 50 % d'avancement a été atteint pour 6 objectifs. Moins de 50 % d'avancement a été atteint pour 1 objectif (formalisation des projets métiers). Le Collège des métiers est dans une bonne dynamique, mais a besoin d'un peu plus de temps. Le suivi a été entamé en octobre 2024 et se poursuivra jusqu'à juin 2026, puis le service Qualité prendra le relais avec des sondages plus poussés et précis. Cette opportunité de professionnaliser l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'un service est très intéressante ; nous avons décidé avec le Compagnon Gac de nous fixer de nouveaux objectifs pour les trois ans à venir, car la démarche, au-delà de rendre compte, s'est avérée très structurante dans les travaux du Collège des métiers.

TOUR DE FRANCE 2030 « OSER LE MONDE, DEVENIR COMPAGNON »

Dans la poursuite des travaux menés par le Compagnon Hervé Pointillart et détaillés lors du Conseil d'orientation de mars dernier (cf. *La Lettre du CO* n° 91), la structuration de la future direction nationale « Vie en compagnonnage » était présentée aux élus. L'objectif de cette direction est d'apporter tout le soutien et l'expertise nécessaires aux acteurs de terrain, dans les maisons de Compagnons et les centres de formation de l'AOCDF, pour qu'un Tour de France moderne et attractif puisse être mis en œuvre au service des jeunes, tout en garantissant un modèle digne de l'idéal d'émancipation compagnonnique.

Cette direction nationale permettra de faire rayonner notre modèle d'accompagnement de la jeunesse dans un parcours d'excellence, d'exigence ainsi que de valeurs humaines et d'en assurer la pérennité, en donnant aux régions les moyens de garantir la conformité et la qualité de la gestion administrative des maisons et des hébergements.

La future direction inclut le recrutement d'un directeur ou d'une directrice, qui prendrait ses fonctions au premier trimestre 2026. À ses côtés, une adjointe, Karine Varraud, responsable nationale Habitat jeunes et action sociale, a pris son poste en juin 2025. Un poste d'accompagnement socio-éducatif est en cours de recrutement pour septembre 2025 et un autre en ingénierie sociale est prévue pour 2026. Une équipe du service Accueil et accompagnement est déjà en place, ainsi qu'un Compagnon identifié

pour le parcours et l'enseignement compagnonnique, et un autre pour l'accompagnement des sédentaires.

Le travail porte maintenant sur la déclinaison du projet en région : organisation en région, création d'un réseau de soutien pour chaque prévôté, professionnalisation, inclusion des sédentaires, renforcement des équipes, etc. Grâce à un décret récent, les subventions de la CAF pour l'accompagnement social augmentent considérablement, nous pouvons donc faire plus et expérimenter en allouant des moyens supplémentaires.

En parallèle, il devenait indispensable de pouvoir afficher clairement et simplement le parcours tel que nous le proposons chez les Compagnons du Devoir. Un visuel présenté aux dernières Assises de Dijon (voir en bas de page) intègre désormais nos communications internes. Le Compagnon Pointillart a pu présenter un premier avancement de la gestion et du traitement des comportements inappropriés. Certaines régions gèrent encore les situations sans les tracer dans notre outil commun MyQSE ; le suivi est indispensable pour mesurer les évolutions, sans quoi, l'outil n'a aucune valeur. Les signalements rapportés dans MyQSE du 01/09/2024 au 04/06/2025 incluent 64 réclamations clôturées et 29 réclamations ouvertes. Les signalements principaux concernent 24 signalements de violences verbales et morales, y compris les discriminations, 23 signalements de violences physiques, y compris les agressions sexuelles et viols, et 18 signalements d'actes de malveillance. Le bilan permettra de mettre en place des actions ciblées sur les territoires et de guider l'attitude des maîtresses de maison et des prévôts. Les actions à réaliser rapidement incluent la poursuite des présentations partagées entre les différents acteurs et bénéficiaires, retravailler la documentation avec des jeunes volontaires, sensibiliser et former les coordinatrices Habitat jeunes et les maîtresses de maison et, enfin, développer le réseau autour des maisons.

UNE CONFÉRENCE SUR LES ADDICTIONS

Mme Véronique Garguil, psychologue en charge du pôle Addictologie du centre hospitalier Charles Perrens à Bordeaux et secrétaire nationale de la Fédération Addiction, est intervenue pour partager sa vision des addictions chez les jeunes dans notre société aujourd'hui.

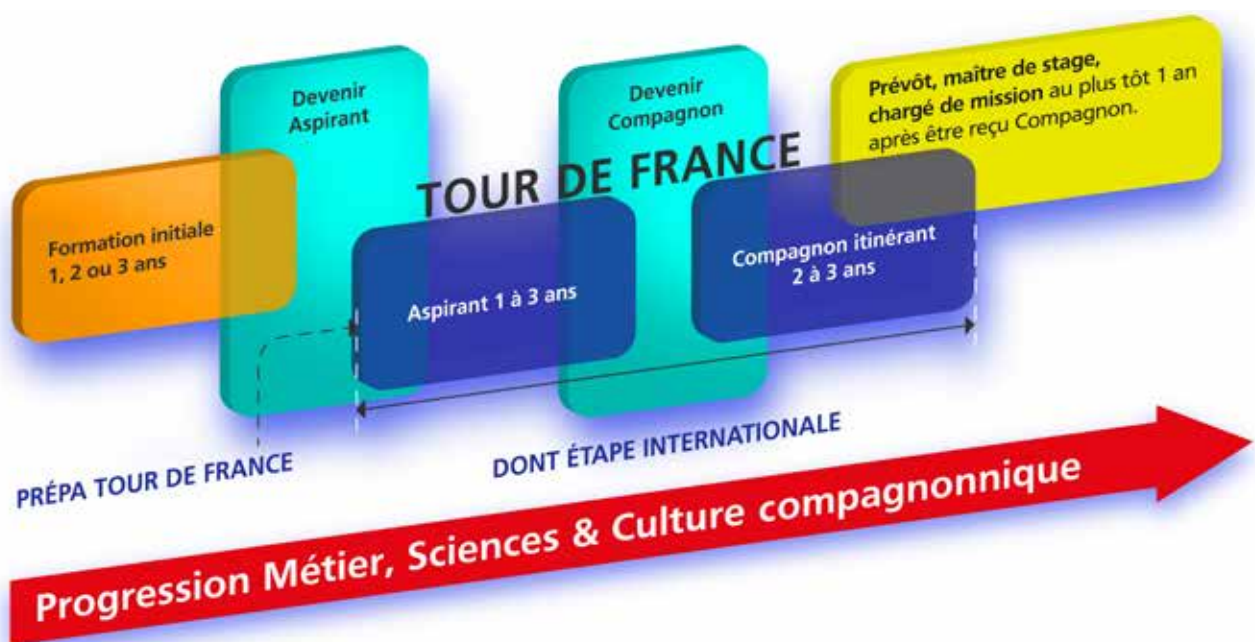
Les addictions sont un comportement humain dont on peut tomber malade ou mourir. Elles vont de l'usage (expérimentation première) au trouble de l'usage avéré. L'addiction commence par de la gratification, puis, en fonction de la personne (vulnérabilités, protection, histoire de vie, traumatismes, etc.), l'addiction augmente ou non. Quand on repère une addiction, il faut intervenir. Sinon, on stigmatise. Il ne faut pas attendre, parce que les chances de s'en sortir se réduisent avec le temps.

Trop souvent, le produit vient se placer entre le jeune et son entourage (famille, entreprise, accompagnants, etc.). Il faut au contraire considérer la personne pour regarder le problème ensemble et coopérer pour le résoudre. De mauvais choix pour résoudre le problème peuvent participer à l'aggraver.

Les communautés qui entourent les jeunes, comme les Compagnons, sont indispensables pour détecter ceux qui ont besoin de l'accompagnement d'un spécialiste. L'adolescence étant une période de séparation et d'autonomie, elle est d'autant plus vulnérable ; les jeunes expérimentent en consommant mais certains ne savent pas mettre de limite. Une addiction est souvent accompagnée par d'autres et quand une addiction disparaît, elle est souvent remplacée par une autre. Il faut donc éviter d'avoir une approche policière (« c'est illégal ») ou hygiéniste (« c'est dangereux ») et plutôt s'intéresser à la personne qui consomme, pas à ce qu'elle consomme.

Les adolescents et jeunes adultes n'ont pas encore le

LE PARCOURS EN COMPAGNONNAGE PROPOSÉ PAR L'AOCDTF





même autocontrôle que les adultes (le cerveau se développe jusqu'à 25 ans). Il faut communiquer largement sur l'existence des dispositifs d'accompagnement. C'est une manière de dire qu'on s'occupe de la question et donc de ne pas surprendre le jour où on interpelle un jeune. Cela crée un environnement favorable au repérage, à la prévention et à l'intervention.

Le sujet a été très apprécié des Compagnons présents, il fait malheureusement partie de nos préoccupations et il était important de mieux comprendre le phénomène pour mieux l'appréhender.

UNE PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE NOUVELLE CÉRÉMONIE D'ADOPTION

Après plusieurs mois de travaux débutés en 2023 et pilotés par le Compagnon Patrick Doffémont, responsable du pôle de la Transmission, le groupe de travail constitué de représentants de l'ensemble des corps de métiers de l'association nous a livré une première proposition de nouvelle cérémonie d'Adoption. Cette proposition inclut des évolutions aussi bien pour la partie privée que pour la partie partagée.

Un essai de cérémonie a été mis en œuvre le 14 juin dernier dans la province de Champagne-Ardenne en présence de plusieurs élus.

Après avoir pu partager un long moment autour des différentes évolutions, le calendrier suivant a été communiqué :

- Entre le Conseil d'orientation de juin et le mois de septembre 2025, les élus organisent le partage des informations reçues avec les Compagnons de leur province ou corps de métier ;

- À partir de ces échanges, des propositions de modifications ou d'améliorations peuvent être communiquées au groupe de travail avant le 8 septembre ;
- L'ensemble des observations déjà récoltées le 14 juin ou lors du Conseil d'orientation du 28 juin, ainsi que celles remontées avant le 8 septembre donneront lieu à une nouvelle version du rituel d'Adoption ;
- Le prochain Conseil d'orientation des 24 et 25 octobre 2025 décidera de poursuivre ou non avec cette proposition. Si oui, un jeu de rituels sera remis à chaque provincial ;
- Dans ce cas, les mois de novembre et décembre 2025 devront inclure la mise en œuvre d'une Adoption dans chaque province selon le rituel proposé. Un échange dans les provinces et les corps de métiers permettra une nouvelle fois de faire remonter les demandes ou propositions de modifications, à transmettre avant fin décembre via un recueil ;
- Une synthèse des avis et propositions permettra au Conseil d'orientation des 16 et 17 janvier 2026 de :
 - ▶ Décider des ajustements à apporter ;
 - ▶ Décider ou non d'en faire une proposition d'Assises.
- Le Conseil d'orientation des 27 et 28 mars 2026 prévoit une présentation du rituel finalisé ;
- Les Assises de Bordeaux en avril 2026 porteront au vote la proposition de nouveau rituel d'Adoption s'il en est décidé ainsi au Conseil d'orientation de janvier 2026.

Le partage des informations et les échanges entre les Compagnons dans les provinces et les corps de métiers ont toute leur importance. Par le calendrier et la méthode proposés, le groupe de travail veille attentivement à ce que chacun puisse participer et collaborer autant que possible à la version finale de ce projet.

QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES

- Dans le cadre des travaux menés par chaque corps de métier pour définir et écrire leur « projet métier », les délégués des Compagnons charpentiers et des Compagnons carrossiers nous ont présenté l'avancement de leurs travaux. Les autres corps de métiers suivront au fil des Conseils d'orientation à venir. Tous ces projets seront communiqués prochainement.
- Une partie du samedi matin a été consacrée à des travaux autour de l'organisation de l'enseignement compagnonnique dans les métiers et les provinces. Le fruit de ces travaux servira à mieux coordonner les actions entre les corps de métiers et les provinces.
- Les Compagnons de la province de La Rochelle ont choisi le nom « Aux portes de l'océan » pour la maison des Compagnons de La Rochelle.
- La mise en place du nouveau délégué régional de la région Centre-Val de Loire, Kévin Boudeau, Compagnon tailleur de pierre, aura lieu le 16 juillet à Tours.



Lettre du Conseil d'orientation • septembre 2025 # 92 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

82, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75180 Paris, Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Christian Pons

Crédits photos : © Sarah Mineraud – © Thierry Caron | Divergence Images.

Conception, réalisation : Graines d'Octets.



www.compagnons-du-devoir.com